

Communiqué de presse

COLCHICINE – POSITION INTÉRIMAIRE DE L'INESSS À LA SUITE DE L'ÉTUDE COLCORONA EN PRÉPUBLICATION

Québec, le 4 février 2021

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a demandé à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) d'analyser les données de la prépublication de l'étude COLCORONA afin d'évaluer la place de la colchicine dans le traitement de patients atteints de la COVID-19 dont l'état de santé ne requiert pas une hospitalisation.

L'INESSS et les experts consultés tiennent à souligner la bonne qualité méthodologique de l'étude COLCORONA. Il est remarquable qu'en contexte de pandémie, on puisse mettre en place un essai comparatif à répartition aléatoire de phase III à double insu, réalisé dans six pays et dont 75 % des participants ont été recrutés au Québec.

Toutefois, l'INESSS considère prématuré d'appuyer l'usage de la colchicine chez les personnes non hospitalisées avec un diagnostic de COVID-19 confirmé ou non par un test RT-PCR même si elles correspondent aux critères de sélection de l'étude (plus de 40 ans avec au moins un facteur de risque de complication) ;

Et ce compte tenu :

- De l'impossibilité de conclure quant à l'effet de la colchicine sur la mortalité ou sur le besoin de recourir à une assistance respiratoire mécanique ;
- De l'incapacité de conclure quant à l'effet de la colchicine sur les hospitalisations dans la population totale sur la base des analyses effectuées ;
- De la fragilité statistique de la démonstration d'effet de la colchicine sur le paramètre d'efficacité principal (hospitalisations/décès), dans le sous-groupe de participants ayant un test RT-PCR positif ;
- De l'ampleur clinique de l'effet jugée incertaine par le groupe d'experts mobilisé par l'INESSS puisque traiter 1 000 personnes répondant aux critères d'éligibilité de l'étude pendant 30 jours avec de la colchicine permettrait d'éviter 14 hospitalisations, dont la raison et la durée ne sont pas documentées ;

- Des préoccupations liées à la survenue possible d'embolies pulmonaires à la suite de la prise de colchicine dans la population infectée par le SARS-CoV-2 non hospitalisée.

Les résultats observés présentent certes un grand intérêt, mais les efforts de recherche visant à documenter les effets de la colchicine dans la prévention des complications liées à la COVID-19 doivent se poursuivre, afin notamment de bien caractériser, et ce, avec un niveau de confiance élevé, les populations les plus susceptibles d'en bénéficier.

L'institut reste à l'affût de nouvelles données publiées, notamment l'article final dans un journal révisé par les pairs, qui pourraient apporter un éclairage nouveau susceptible de lui faire modifier cette position.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la position intérimaire concernant la colchicine sur le site Web de l'INESSS.

Rappelons que l'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. Au cœur de cette mission, l'Institut évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux. Il émet des recommandations quant à leur adoption, leur utilisation ou leur couverture par le régime public, et élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal. Toutes les publications de l'Institut se trouvent sur le site Web : www.inesss.qc.ca.

– 30 –

Source : Olivia Jacques, conseillère en communication
418 573-3660
olivia.jacques@inesss.qc.ca